



INFOS LA POMAREDE

Lettre d'information bimestrielle Juin 2017

Sommaire



Le mot du Maire



Informations générales



Le Conseil Municipal



Les commissions municipales

Le point sur...



Actualités :

CCCLA



Etat Civil

Comité éditorial

Responsable de la publication : Nadine Rostoll.

Directeur de la rédaction : Armand Dupont.

Le mot du Maire

Avec l'arrivée des beaux jours, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux habitants sur notre commune à qui je souhaite la bienvenue. Qu'ils sachent que naturellement nous sommes à leur disposition pour parfaire leur intégration locale.

Un autre rayon de soleil, Mai est le mois des bébés dit-on, et bien nous pourrons inscrire sur le registre d'état civil de la commune en 2017 un Pomarédois et une Pomarédoise supplémentaires.

Bonne nouvelle, l'hôtel restaurant va rouvrir ses portes. Il s'appellera désormais « à la Table d'Auberjon », du nom de la dernière comtesse qui y vécut. Déborah, David et Jérôme les nouveaux locataires travaillent d'arrache-pied pour lui donner un nouveau look et repartir sur de nouvelles bases.

Après des semaines difficiles, renvoi du PLU, travaux de remises aux normes dans la cuisine, nous voyons enfin le fruit de nos efforts aboutir. Cela nous démontre que nous avons fait les bons choix.

Informations générales :

➤ Un registre public d'accessibilité bientôt disponible dans les établissements recevant du public (ERP)

Publié le 28 avril 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



À partir du 30 septembre 2017, un registre public d'accessibilité sera mis à disposition dans les établissements recevant du public (ERP). Le registre public d'accessibilité sera consultable par le public sur place au principal point d'accueil accessible de l'établissement, éventuellement sous forme dématérialisée (à titre alternatif, il sera mis en ligne sur un site internet).

Le registre précisera les dispositions prises pour permettre à tous, notamment aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap, de bénéficier des prestations en vue desquelles l'établissement concerné a été conçu. Il contiendra :

- une information complète sur les prestations fournies dans l'établissement ;
- la liste des pièces administratives et techniques relatives à l'accessibilité de l'établissement aux personnes handicapées.

- la description des actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées.

Un arrêté publié au *Journal officiel* du 22 avril 2017 précise le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour de ce registre, selon la catégorie et le type de l'établissement.

Les établissements recevant du public situés dans un cadre bâti doivent être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public. L'information destinée au public doit être diffusée par des moyens adaptés aux différents handicaps.

À noter :

Accueil du public, ascenseurs, éclairages, sanitaires... Un autre arrêté publié au *Journal officiel* du 26 avril 2017 définit toutes les règles techniques permettant de qualifier les ERP (lors de leur construction) comme étant des bâtiments accessibles aux personnes handicapées.

➤ Compteur Linky :

Votre compteur électrique change et devient Linky
Le compteur Linky c'est le nouveau compteur électrique qui va

progressivement remplacer tous les compteurs classiques.

Linky est communicant, c'est-à-dire que certaines opérations qui nécessitaient le déplacement d'un technicien se font à distance dans les 24h. Votre consommation est également relevée automatiquement : finies les surprises sur votre facture !

Qui se charge de changer mon compteur ?

C'est Enedis (anciennement ERDF), gestionnaire de réseau de distribution, qui se charge du remplacement des 35 millions de compteurs électriques en France. La pose du compteur Linky est totalement gratuite.



Le nouveau compteur Linky permet de moderniser le réseau et de dépanner plus rapidement pour les consommateurs.

Finies les relèves de compteur sur rendez-vous : elles se font automatiquement à distance

Plus de mauvaises surprises

chaque mois votre facture s'ajuste à votre consommation réelle

Vous prenez le contrôle : suivez votre consommation en ligne par mois, par jour ou heure

Changement de puissance, mise en service

: plus d'attente, le changement se fait en moins de 24h.

Le déploiement a déjà commencé et se poursuit jusqu'en 2021. Pour certaines communes, le déploiement sera effectué en plusieurs étapes : le délai affiché peut alors s'étendre sur plusieurs années.

Dans notre commune, les compteurs sont installés entre mars 2019 et octobre 2019.

En 2019, 24 millions de compteurs installés.

Comment se déroule l'installation de mon compteur ?

J-45 Enedis vous envoie un courrier d'information et vous appelle pour convenir d'un rendez-vous si votre compteur est situé à l'intérieur de votre logement.

J Enedis vous installe le nouveau compteur Linky : la pose dure 30 minutes pendant lesquelles le courant est coupé.

Le nouveau compteur sera posé à l'emplacement de l'ancien

J+30 Votre compteur devient communicant

J+60 Vous profitez de tous les services de votre fournisseur pour suivre votre consommation en ligne, par mois ou par jour ou par heure.

La benne à déchets verts, installée à l'ancienne mare, ne prend exclusivement que les **déchets verts**, placés au fur à mesure au fond de la benne et sur toute sa hauteur- pour rentabiliser au maximum le cubage- et éviter des rotations inutiles de bennes à moitié pleines.

Rappel : Vivre en bon voisinage

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de chacun. Merci de respecter les horaires autorisés pour effectuer des travaux (tontes comprises),

Du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Le Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et Jours Fériés de 10h à 12h



Changement de Locataire : Démarches à effectuer,

Informez les organismes privés et publics. Assurez-vous de l'arrêt des comptes auprès des fournisseurs d'électricité, d'eau...

Nous vous rappelons que c'est la commune qui gère les factures d'eau.

Merci donc de nous communiquer les renseignements suivants :

Nom et prénoms du (des) locataire(s) partant(s)

Date du départ :
Nouvelle adresse du (des) locataire(s) :

Nom et prénoms du (des) nouveau(x) locataire(s) :
Date d'entrée dans les lieux :

Nom et prénoms du (des) propriétaire(s) :



Résultats de l'élection présidentielle du 7 Mai 2017 :

Taux d'abstention : 19,08%

Participation	Inscrits	%
inscrits	131	100
Abstentions	25	19,08
votants	106	80,92
blancs	15	11,45
Nuls	2	1,53
Exprimés	89	67,94



56 VOIX



33 VOIX

Les dates des élections législatives de 2017 ont été fixées à l'issue du Conseil des ministres du 4 mai 2016. Le 1er tour des législatives aura lieu le dimanche 11 juin 2017. Le second tour se déroulera le dimanche 18 juin 2017.

□ **Conseil Municipal** Compte rendu du 13 avril 2017

- Approbation Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2016
- Affectation du Résultat
- Vote Subventions 2017
- Vote des Taxes Locales
- Vote des Budgets 2017
(voir détail dans rubrique Point sur)

- Cotisation Syndicat du Fresquel :
Cotisation 2017: 780.38 € recouvré idem 2016.

- Adhésion au syndicat Sud Oriental des Eaux : Suite à la loi Notre, le syndicat Sud des Eaux de la Montagne Noire doit adhérer au Syndicat Sud Oriental. Une analyse de compatibilité a été faite par le cabinet Espélia. Suite à cette analyse, le Syndicat a lors de son assemblée du 2 mars pris une délibération pour accepter cette décision. Les communes adhérentes doivent prendre également une délibération si elles acceptent le principe d'adhésion. Le Conseil a validé le scénario n°2 retenu également par le Syndicat.

- Hôtel Restaurant : La proposition de rachat du matériel en compensation du loyer non réglé depuis Juillet 2016 par Maître Frontil (Liquidateur) n'a pas été acceptée. Ce dernier ayant demandé

une liquidation par Ventes aux enchères. Elle aura lieu le Mardi 25 Avril.

- Mme le Maire demande au Conseil Municipal la validation du budget octroyé à cette vente soit 20 000 €uros.

Un nouveau devis a été validé pour rafraîchir la cuisine sans enlever le matériel, ni refaire le sol (à voir plus tard dans l'hiver). 9446.87 € HT sans changer les portes extérieures. Validation du choix de l'avocat pour résiliation du Bail Commercial et récupérer ainsi les clefs du bâtiment.

Par ailleurs, et après discussion le Conseil Municipal a validé la proposition d'un contrat Saisonnier avec Mr Martres et ses associés du 01 Juin au 30 Octobre à 3000 € par Mois. Une somme mensuelle sera également rajoutée pour provision sur charges locatives avec régularisation tous les deux mois. Mise à disposition de la Licence IV pendant cette période.

Une demande d'évaluation a été également demandé à une Agence Immobilière en plus de celles faites par les domaines sur la valeur du bâtiment. Le Conseil a été informé des valeurs données.

- Validation Devis 2017
 - Tontes annuelles – même prestataire et même montant que 2016
 - Débroussaillage – idem 2016

- Organisation Bureau de Vote Elections Présidentielles.

Compte rendu du 18 avril 2017

Réunion Exceptionnelle
Délégation à Madame le Maire pour participer à la Ventes aux Enchères.

Compte rendu du 19 mai 2017

- **PLU – Approbation**
Le Cabinet Urba d'Oc a modifié notre dossier en tenant compte des demandes de la Préfecture ; à savoir abandon de la zone ZAUX et argumentation plus élaborée sur le choix de nos zonages au niveau environnemental.
Avant validation, la Commission Urbanisme a relu le dossier, et copie a été adressée à la DDTM, qui a validé verbalement que les modifications apportées répondaient à leurs attentes. Au vue de ces données, Le Conseil Municipal a approuvé le PLU.
- **Contrat de Location Hôtel Restaurant.**
Le Conseil Municipal valide le choix de faire établir le contrat, par Maître Mouriz.
- **Demande Ad Ap – Hôtel Restaurant :**
Les demandes de dérogation n'ayant pas été faites par le bailleur précédent, la commune doit s'engager à mettre en accessibilité son établissement recevant du public et prendre en compte les exigences liées aux handicaps visuel, auditif, mental et moteur.
Le conseil approuve cet engagement et autorise Mme le Maire à prendre

contact avec un cabinet pour préparation du dossier.

- **Organisation Bureau de Vote Elections Législatives**
- **Réunion Publique : Choix de la Date**
Samedi 01 Juillet à 17h00.
Prochaine réunion : Juin 2017.

☐ ***Les commissions***

■ **Commission Budget :**

Finalisation et Présentation des Budgets au Conseil Municipal.

- **Commission Eau et Assainissement :**

David et Jean Marc ont participé à la journée Ateliers de Travail : Eau et Assainissement du 5 mai dernier, organisée par la Communauté de Communes avant la prise de compétence.



- **Commission Voirie :**

Elle doit se réunir pour les travaux 2017.

➤ Commission Bâtiments :

La demande de subvention faite au titre de la DETR auprès de l'Etat pour l'aménagement de la rampe d'accessibilité de l'Hôtel a été refusée.

➤ Commission Scolaire :

Elle doit se réunir le 6 juin avec les enseignantes en vue d'une réorganisation des horaires à la rentrée.

Prochain Conseil d'Ecole le 13 Juin 2017.

• Actualités :

Pétanque : Ils sont champions....

Boules - JEUNES. A Narbonne.



EN MINIMES, HUGO PASSEBOSC, **QUENTIN DEFORGE (LICENCIÉ A LA POMAREDE)** ET LANDRY GARROUSTE SONT CHAMPIONS DE L'AUDE ET PARTICIPERONT AU CHAMPIONNAT DE FRANCE A SOUSTONS LES 19 ET 20 AOUT.

On pensera à vous, et on croise les doigts pour que les vaincus puissent se féliciter de vous avoir pour vainqueur.

«La table d'Auberjon» : classe, chic et sans chichis.



Ils ont tous les trois travaillé à La Pomarède et vont y revenir, comme gérants cette fois. Déborah Bauduin, David Celayetta et Jérôme Martrès dirigent déjà ensemble le restaurant «Le Pas de Naurouze», dans la commune de Montferand, qu'ils ont ouvert en 2014. Ils s'appêtent à présent à diriger «La table d'Auberjon», du nom de la dernière comtesse qui y vécut - «Nous cherchions une seconde affaire, nous connaissons les lieux, savions ce qu'il y avait à faire et... à ne pas faire. Nous avons décidé de nous lancer». Qu'on se le dise, «La table d'Auberjon», à La Pomarède, sera un peu différente du «Pas de Naurouze», «entre le bistrannique et le semi-gastronomique», avec nappages blancs, serviettes en tissus, champagne, chaises colorées ; côté cuisine, place au gustatif et aux produits frais, «sans les chichis du gastro», résume Jérôme, soulignant que les trois restaurateurs disposent à Naurouze d'un potager de 2500m² dont les produits seront utilisés ici aussi. «Nous voulons quelque chose de décontracté, de convivial, accessible à tout le monde», abondent Déborah et David.



Notre commune est convoquée pour le Tirage au sort en vue de l'établissement de la liste préparatoire du jury criminel qui aura lieu le 13 Juin 2017 à la Mairie de Villeneuve-la-Comptal.

RANDO VTT

SAINT FELIX LAURAGAIS

Lundi de Pentecôte 5 juin 2017

lundi de Pentecôte la graissinoise VTT départ 8 h au lac de Lenclas.
Rando pédestre départ 9 h



Comme l'an dernier, le parcours traversera La Pomarède.

Deux circuits VTT de 50 km et 30 km, ainsi qu'un circuit pédestre de 10 km sont au

programme. De nombreux lots sont à gagner par l'intermédiaire d'un tirage au sort.

L'apéritif est servi aux participants à la fin des randonnées et des grillades seront proposées aux participants à l'arrivée, à partir de 12 heures, moyennant un prix modéré.



Des Ecoles du SIMEP



Le Vendredi 23 Juin dans la Cour du Château de La Pomarède.



- Samedi 22 et Dimanche 23 Juillet : Fête Locale
Avec au programme Bandas, Méchoui, DJ...

(programme à confirmer)

Mi-Septembre : Vide Grenier



Le point sur ...

Compte Administratif 2016 :

Reliquat Fin 2015		+ 97 539,50	
Résultat 2016	-	17 470,46	Budget Princ.
	-	910,12	Eau/Assainis.
	+	10 764,36	Accueil
	-	7 616,22	
Résultat au 31/12/2016	+	89 923,28	

• Budgets 2016

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges de gestion générale	44 040
Charges de personnel	61 294
Atténuation de produits	13 350
Autres charges de gestion courante	41 190
Excédent 2017	22 576
Charges financières	311
Amortissements	4 757

187 518

Recettes

Atténuation de charges	19 540
Impôts et taxes (dont Taxes sur Pylônes et Compensation CCCLA)	135 725
Dotations	31 633
Produits divers	620

187 518

INVESTISSEMENT

Dépenses

Remboursement d'emprunt	21 928
-------------------------	--------

Voirie	21 000
Autres Immobilisations en cours et corporelles	19 267
	62 195

Recettes

FCTVA	6 814
Subventions d'investissement	11 697
Cession d'immobilier	39 300
Déficit 2017	-373
Amortissement	4 757

62 195

BUDGET Eau & Assainissement

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges de personnel	4 062
Achat d'eau et analyses	41 505
Matériels et fournitures	1 500
Services extérieurs	3 051
Reversement redevance AERMC	9 433
Amortissement	5 871
Créance en Non Valeur	1 358
Résultat 2016	4 791

71 571

Recettes

Vente d'eau	52 700
redevance pollution et modernisation des réseaux	5 285
Contribution à l'assainissement collectif	1 488
amortissement de subvention	2 278
Retraitement en Investissement	9 820

71 571

INVESTISSEMENT

Dépenses

Etude Schéma Eau	27 240
Rénovat. Réseau	3 436
Refact Immob	9 821
Amortissem Subvention	2 278

42 775

Recettes

Subvention sur Schéma Eau	21 792
Amortissement	5 871
Résultat 2016	15 112

42 775

BUDGET Accueil

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Frais d'actes et contentieux	3 000
Aménagement Extérieurs	4 400
Résultat 2017	7 600
	15 000

Recettes

Loyers	15 000
	15 000

INVESTISSEMENT

Dépenses

Acquisition Mobilier	20 000
Rampe Accessibilité	12 000
Travaux Cuisine	29 000
	61 000

Recettes

Subvention	3 600
Excédent 2016	57 400
	61 000

Au total des 3 Budgets, le Résultat de 2017 serait de – 37 173.28 €.

+ Report du 31/12/2016 : + 89 923.28

Nous serions au 31/12/2017 : + 52 750 €.

A noter que l'excédent sur l'Accueil sert à rembourser le prêt de 68000 € mis en place en janvier 2015 / Remboursement 2017 : 21 928
Dernière échéance le 25/01/2018 pour 5 559 €

Subventions versées :

Comité des Fêtes : 3 000 €

FNACA : 100 €

Association Pêche (Entretien Lac) : 300 €

➤ VOTE DES TAXES :

Suite à la lecture des budgets et malgré la baisse des dotations,

Comparaison des Dotations versées par l'Etat :

2014	47 860,82	}	soit - 16 330 € depuis 2014 soit - 34 %
2015	42 096,13		
2016	34 906,00		
2017	31 130,00		

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour ne pas appliquer d'augmentation cette année.

Les Taxes auront donc les mêmes taux que l'année précédente, pour la partie communale.

- Castelnaudary Lauragais Audois. La Perception a déménagé



Elle s'est installée au 41 Boulevard du Général Lapasset. Les bureaux sont ouverts tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, et fermés le mercredi et le vendredi après-midi.

Pour les contacter :04.68.23.01.80
t011014@dgfip.finances.gouv.fr

ou



**GRANDE JOURNEE DU
VIVRE ENSEMBLE
du Service Petite-Enfance.
VENDREDI 16 JUIN 2017.**

Les trois crèches de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais
Audois :

- Los Drollets à St Papoul,
- Les Pitchous à Salles sur L'Hers,
- Louise Michel à Castelnaudary
- et le Relais d'Assistants Maternels (RAM).....

vous invitent à participer
à la grande journée
du service Petite Enfance.

**VENEZ NOMBREUX EN FAMILLE
DECOUVRIR LES ATELIERS ET
PARTAGER CE BON MOMENT.**

Pour cette occasion les structures
seront fermées durant toute la journée.
Pensez à apporter votre pique-nique
ainsi que celui de vos enfants.



Etat Civil :

Nous avons appris les naissances de :

- **Morgan**, né le 16 mai
au foyer de Mme Fresno et Mr Couturier.

- **Mila**, née le 27 mai
Au foyer de Mme et Mr Berthoumieu Vincent.
Nous adressons aux parents toutes
nos félicitations pour ce cadeau de la vie.

Nous leur souhaitons une très belle vie,
et un bon rétablissement aux mamans.

**« Infos LA POMAREDE 11400 » est
édité par la Mairie 04 68 60 40 52-
Tirage : 100 exemplaires**